



## SUSPENSION DES COURS LORS DE MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Avec l'approche de l'hiver, il est bon de faire un rappel de la procédure utilisée pour prévenir les parents lors d'une suspension de cours en raison de mauvaises conditions atmosphériques.

Si la décision est prise pour une fermeture tôt le matin, elle sera communiquée par les stations radiophoniques CIEL-FM 103,7 et CIBM-FM 107,1 entre 6 h 45 et 7 h 15 ainsi que sur le site Internet au : <http://infofermeture.cskamloup.qc.ca/>.

Si la décision se prenait en avant-midi, elle sera transmise par les stations radiophoniques mentionnées vers 10 h 15 et 10 h 30 et les élèves seront avisés par voie de communication interne de l'école.

*Nous vous remercions de votre collaboration et vous demandons d'éviter de communiquer par téléphone ce qui nuit à la procédure et aussi à l'efficacité de l'information.*

## MOTIVATION DES ABSENCES

Il est important de vous rappeler qu'il est primordial de motiver l'absence de votre enfant auprès du personnel scolaire. Étant les premiers responsables de votre enfant lors des heures de fréquentation scolaire, il nous est crucial de savoir où est votre enfant. C'est simplement une question de sécurité autant pour vous que pour nous.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1  jour 1 <b>Reprise photo Roy et Joly en AM</b>	2 jour 2	3 jour 3	4 jour 4 
7 jour 5	8 jour 6	9 jour 7	10 jour 8	11 <b>CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b> <b>SERVICE DE GARDE OUVERT</b>
<b>Semaine du 7 novembre : Animation dans les classes de 6<sup>e</sup> année avec la policière jeunesse et la professionnelle scolaire sur la cyberintimidation et la sécurité sur le Net</b>				
14  jour 9	15  <b>CAISSE SCOLAIRE</b> jour 10	16 Maternelle : Marche au parc en AM (si la température le permet)  jour 1	17  Roy et Joly : Rencontres de parents 17 en soirée et 18 en journée (sur rendez-vous) jour 2	18 jour 3 <b>CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES JOURNÉE PÉDAGOGIQUE FLOTTANTE</b> <b>SERVICE DE GARDE OUVERT</b>
21  jour 4	22  <b>CAISSE SCOLAIRE</b> jour 5	23 jour 6	24  jour 7	25 jour 8 AM : Visite des groupes de 6 <sup>e</sup> année les classes de maternelle pour la lettre au Père Noël
28 jour 9	29 jour 10	30 jour 1	<b>Prendre note que le document des Normes et modalités 2022-2023 a été déposé sur le site de l'école</b> <b>Visitez régulièrement le site Internet de l'école, plusieurs documents y sont déposés au courant de l'année.</b> École Roy : <a href="https://roy.cskamloup.gouv.qc.ca">https://roy.cskamloup.gouv.qc.ca</a> École Joly : <a href="https://joly.cskamloup.gouv.qc.ca">https://joly.cskamloup.gouv.qc.ca</a>	

# Est-ce un conflit ou de l'intimidation ?

Pendant l'année scolaire, les enfants seront confrontés à des élèves qui ont parfois des idées et des opinions différentes des leurs. Cela peut occasionner des flammèches entre eux et leur faire vivre des situations conflictuelles. Avec l'application du **plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les écoles**, sachez que l'ensemble des élèves sont sensibilisés régulièrement aux concepts de conflit et d'intimidation et qu'une attention particulière y est portée. Ainsi, il est essentiel de bien faire la distinction entre ces deux concepts et de bien analyser les situations que vous rapportent vos enfants.

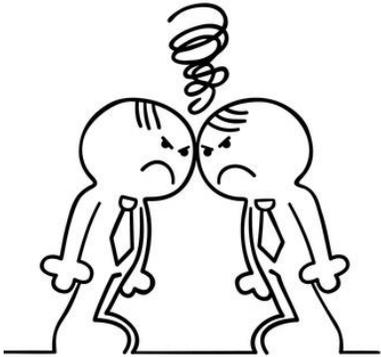
De plus, dans la semaine du 7 novembre 2022, la policière jeunesse, accompagnée de la professionnelle scolaire, animeront un atelier dans les classes de 6<sup>e</sup> année visant la prévention de la cyberintimidation et l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux. En tant que parents, nous vous demandons de profiter de l'occasion pour discuter avec vos enfants de ces sujets et d'assurer une surveillance lorsque ceux-ci naviguent sur les réseaux.

## CARACTÉRISTIQUES D'UN CONFLIT

C'est un **désaccord** qui survient entre deux élèves ou plus, suite à une situation qui a déplu à l'un ou l'autre des enfants impliqués. Il peut y avoir des gestes violents lors d'un conflit.

N'est **pas malsain en soi** (mis à part s'il persiste dans le temps et prend de l'ampleur). Les enfants **arrivent, généralement, à le régler par eux-mêmes** sans l'aide directe d'un adulte.

Ce n'est **pas répétitif** dans le temps. Le conflit survient souvent suite à une situation isolée et est généralement oublié assez rapidement de la part des élèves impliqués.



Il est important que les enfants sachent que les conflits sont normaux. Notre rôle consiste à leur enseigner une démarche de résolution de conflit efficace (exprimer adéquatement son désaccord, écouter l'autre, trouver une solution ensemble, etc.) qui leur servira toute leur vie.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INTIMIDATION

Ce sont des gestes, des comportements ou des paroles blessantes qui sont faits de façon **volontaire, à caractère répétitif** et s'**aggravent au fil du temps**.

Il y a un **déséquilibre de force** entre la victime et l'intimidateur. Par exemple, plusieurs enfants qui s'en prennent à un autre qui est seul, un élève de 6<sup>e</sup> qui s'en prend à un de 2<sup>e</sup> année, etc.

L'enfant victime vit souvent de la **peur et de l'isolement** tandis que l'intimidateur **ressent un plaisir malsain**. Il exerce du pouvoir sur sa victime.

Si votre enfant vous fait part d'une situation survenue à l'école et que vous croyez qu'il peut réellement s'agir d'intimidation, communiquez rapidement avec son enseignante pour l'en informer. Nous validerons les informations et appliquerons les mesures qui seront jugées nécessaires pour que la situation se résorbe le plus rapidement possible. Encouragez-le aussi à parler à quelqu'un en qui il a confiance **à l'école** afin que nous puissions réagir rapidement et efficacement. Finalement, il faut, bien sûr, que vous restiez à l'écoute de ce que votre enfant vit sans toutefois enclencher le bouton panique trop rapidement !

Pascale Contreras-Paradis et Véronique D'Amours  
Conseillères en rééducation



## Projet classe Mme Annie

Les abeilles de la classe de Mme Annie entreprennent un grand projet de récupération des crayons de cire.

Souvent, ces derniers cassent et finissent à la poubelle. Alors nous vous proposons de les faire parvenir à l'école par vos enfants. Nous mettrons une boîte près de notre classe et vos enfants pourront venir les y déposer directement. Nous les récupérerons et les utiliserons différemment.



Un immense MERCI !  
Les abeilles de Mme Annie



### Voici la liste des parents qui feront partie du Conseil d'établissement 2022-2023 :

- ◆ Mme Jessie Bérubé
- ◆ Mme Dominique Brière
- ◆ Mme Valérie Jomphe
- ◆ M. Michel Pelletier
- ◆ Mme Karina Seksaoui
- ◆ Mme Cindy Simard

Un merci particulier à vous toutes et tous qui avez le goût de vous impliquer avec nous dans le cheminement scolaire de vos enfants.

La première rencontre du CÉ s'est tenue le 11 octobre dernier.

Les prochaines rencontres se tiendront :

- 5 décembre 2022
- 6 février 2023
- 3 avril 2023
- 8 mai 2023
- 12 ou 19 juin 2023

*Chantal Dubé, directrice*

### Calendrier des rencontres du comité de parents

- 4 octobre 2022, Rivière-du-Loup à 19 h 30
  - 1<sup>er</sup> novembre 2022, La Pocatière à 19 h 30
  - 6 décembre 2022. Via Teams à 19 h
  - 7 février 2023 Via Teams à 19 h
  - 4 avril 2023, Saint-Pascal à 19 h 30
  - 2 mai 2023, Rivière-du-Loup à 19 h 30
  - 6 juin 2023, La Pocatière à 19 h 30
  - 5 septembre 2023, Saint-Pascal à 19 h 30
- À Rivière-du-Loup : Salle Kamouraska au Siège social du centre de services scolaire au 464, rue Lafontaine Utiliser l'entrée à l'arrière (rue Saint-André)
- À Saint-Pascal : Salle Chanoine Beaudet, centre de services de Saint-Pascal 535, avenue de l'Église. Utiliser l'entrée du Centre de services de Saint-Pascal
- À La Pocatière ; Café Phénix, École polyvalente La Pocatière, 950, 12<sup>e</sup> Avenue. Utiliser l'entrée du côté du gymnase.

**Le lieu peut être sujet à changement**



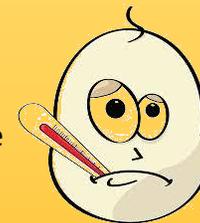
### Combattre le froid : une armure confortable s'impose !

L'automne s'installe et l'arrivée des températures extérieures plus froides s'amorcent. Il est essentiel de fournir des vêtements adaptés contre le froid à votre enfant pour qu'il soit confortable pour aller jouer dehors. Comme un petit soldat, donnez-lui une armure pour combattre le froid. Sortez tuques, foulards et mitaines adaptés à la température de la saison pour éviter les engelures et les inconforts. Votre enfant sera davantage prêt à apprécier les jeux extérieurs. Sa santé en sera que doublement protégée !



## Que faire, votre enfant est malade ??

- ❖ Il est préférable de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou plusieurs des symptômes suivants :
  - Hausse de la température
  - Toux fréquente
  - Fatigue ou mauvais état de sa santé générale
  - Nausées, vomissements ou diarrhées
  - Éruptions cutanées
- ❖ Avisez l'école que vous gardez votre enfant avec vous ;
- ❖ Favorisez le repos, tentez de contrôler la température avec l'acétaminophène et encouragez votre enfant à boire régulièrement des liquides (soupe, eau, etc.) ;
- ❖ L'évolution des symptômes vous inquiète, consultez info santé au 811 ou allez voir votre médecin au besoin (pour confirmer une maladie infectieuse);
- ❖ Encouragez des mesures d'hygiène : lavez les mains fréquemment de votre enfant ainsi que les objets qu'il a touchés (verres, ustensiles), utilisez des mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans la poubelle, tousser dans le pli du coude ;
- ❖ Le retour à l'école sera envisageable lorsque la fièvre sera disparue ou que votre enfant soit capable de participer aux activités quotidiennes. De façon générale, un délai de 24 h à 48 h après l'arrêt des symptômes est recommandé pour un retour en classe. Dans le cas de la maladie confirmée de la Covid-19, veuillez suivre les indications données par la Santé Publique demandant une période d'isolement à la maison et des mesures à poursuivre dès le retour en classe.
- ❖ Si le cas se présente, lisez attentivement les lettres envoyées par l'école vous informant de la présence de maladies infectieuses.



Sarah Saint-Yves, infirmière clinicienne en santé scolaire  
CISSS Bas-St-Laurent, CLSC Rivière-du-Loup  
418 867-2642 poste 67113

## Message de la direction

Rencontre de parents pour le bulletin

Chers parents,

Les rencontres avec les enseignantes sont des moments importants afin de pouvoir échanger de façon constructive sur le cheminement scolaire des enfants.

Nous sommes conscients de la complexité des horaires, des disponibilités et des situations familiales de chacun.

À cela, vous comprendrez que nos enseignants ne peuvent faire certaines rencontres en double lorsque les parents d'un enfant sont en garde partagée.

Ce sont des situations parfois délicates que nous respectons et à cet effet, ne pourrions en prendre la responsabilité.

Nous comptons sur vous chers parents afin de prendre entente entre vous pour que ces rencontres soient constructives, et ce, dans l'intérêt de votre enfant.

La direction



## Horaire de l'activité de zoothérapie à l'école Roy

Lundi 7 novembre 2022 en avant-midi :

- Groupe 101
- Groupe 104-204
- Groupe 103
- Groupe 102

Lundi 14 novembre en avant-midi :

- Groupe 201
- Groupe 202
- Groupe 203

Lundi 21 novembre en avant-midi :

- Groupe 303
- Groupe 051
- Groupe 052
- Groupe 053
- Groupe 041-054



## Messages importants de votre service de garde

L'indice des prix à la consommation a considérablement augmenté au cours des derniers mois dont celui des aliments. Pour sa part, le prix des repas chauds servis au service de garde n'a pas augmenté depuis septembre 2020. Dans ce contexte, le centre de services scolaire et le traiteur de votre école ont évalué divers scénarios dont celui de retirer des items du menu. Toutefois, ces derniers ont la volonté de maintenir un niveau de service de qualité. Pour ce faire, le prix des repas passera **de 5,35 \$ à 5,85 \$** à partir du 31 octobre 2022, soit une augmentation de 50 cents par repas. Le Conseil d'administration du centre de services scolaire a approuvé cette hausse de tarif le 11 octobre dernier.

Merci de votre compréhension.

Surveillez vos courriels afin de compléter l'inscription de votre enfant lors des prochaines journées pédagogiques.